

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: "Nous sommes là où l'on a besoin de nous!"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

13 MAI 2006: 52^e ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'USPC À BALZERS

«Nous sommes là où l'on a

Cette citation est tirée de la première page de la plaquette consacrée aux 50 ans de l'USPC. Ainsi qu'on le verra dans le déroulement de l'assemblée, celle-ci peut avoir plusieurs sens, selon où l'on se situe: à l'échelon parlementaire, de la Confédération, de l'OFPP, des Cantons et des Communes. Elle qui se voulait simple et pragmatique pour démontrer la nécessité du partenariat peine à être comprise, tant il est vrai que la nouvelle loi «plébiscitée» par le Souverain (!) se transforme petit à petit en une lutte pour la survie à la fois de l'USPC, de ses sections et de celle de la protection civile.

RENÉ MATHEY

Les organisateurs de cette 52^e assemblée qui ont chaleureusement accueilli les délégués ont été bien mal récompensés de leurs efforts. Imaginez qu'une cinquantaine de personnes (32 votants!) se sont déplacées, dont une misérable délégation romande de cinq personnes. Dieu merci, comme on le dit dans ces cas-là, cela n'a pas entamé la bonne humeur de nos hôtes à qui l'on peut adresser un sincère et amical merci.

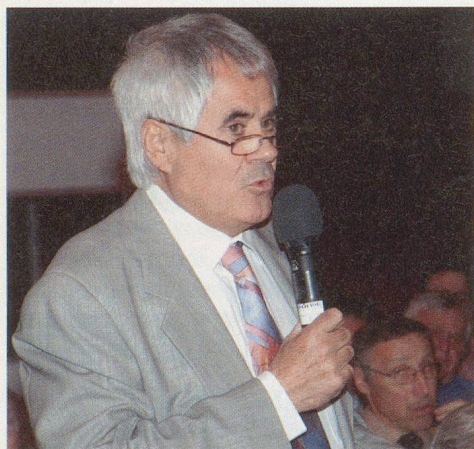
Alfred Vogt, patron de la Protection civile du Liechtenstein, a souhaité une cordiale

bienvenue à tous, au son d'une partie des membres du Liechtensteiner Panflötenchor (Flûtes de Pan). Rappelons que la superficie de la Principauté du Liechtenstein est de 160 km². Sa capitale est Vaduz et le pays, dans son ensemble, compte environ 34 000 habitants. La monnaie est le franc suisse et sa langue officielle est l'allemand. Régime politique: monarchie constitutionnelle héréditaire sur base démocratique et parlementaire. Chef de l'Etat: Prince Hans-Adam II de Liechtenstein avec, comme chef du gouvernement, Otmar Hasler.

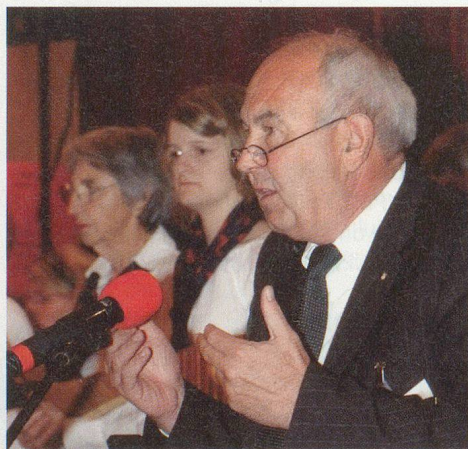
Son histoire est particulièrement riche. Pour faire court, le Liechtenstein, en tant que principauté, remonte à l'an 1719 lorsque l'empereur Karl VI unifia la seigneurie de Schellenberg et le comté de Vaduz pour les ériger en principauté d'empire sous le nom de Liechtenstein. En 1806, le Liechtenstein adhéra à la Confédération du Rhin et devint l'Etat souverain qu'il est encore aujourd'hui. En 2006, le Liechtenstein fête donc les «200 ans de souveraineté de la Principauté du Liechtenstein».

L'histoire de la maison du Liechtenstein remonte au Moyen Age. La famille de Liechtenstein fait partie des plus vieilles familles de la noblesse autrichienne. Hugo von Liechtenstein est la première personne portant le nom de la maison de Liechtenstein dont une des premières trace écrite remonte à l'an 1136.

La Première Guerre mondiale apporta des changements importants dans l'histoire de la petite Principauté. Avec la chute de la double



Michel Tardin présente les conclusions de la Commission de gestion.



Willi Scholl: «L'USPC peut compter sur un soutien appuyé de l'OFPP.»



La délégation romande (presque) au complet.



Alfred Vogt, patron de la PCi de la Principauté.



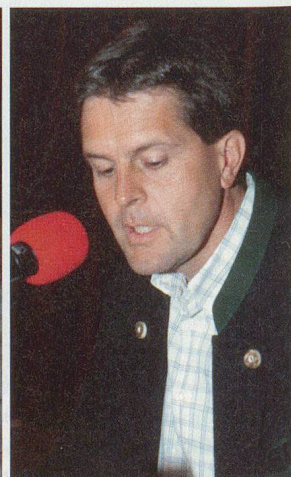
Walter Donzé: «Nous sommes là où l'on a besoin de nous.»



Pour Ulrich Bucher, la projection montre que le capital de l'Union aura disparu dans 4 ans...



Laurent Wehrli apporte les salutations de la FSSP.



Emmanuel Banger, responsable de la division Eboulements de la Principauté.

besoin de nous!»

monarchie austro-hongroise en 1918, ce petit partenaire douanier, économique et monétaire perdit son appui économique. Le Liechtenstein changea alors d'orientation et se tourna vers son voisin de l'ouest, la Suisse. Dès 1919, il fut convenu que la Suisse assurerait la représentation diplomatique et consulaire du Liechtenstein à l'étranger. Cet accord fut suivi en 1920 d'une convention sur les services postaux. Le plus important des accords avec la Suisse, l'Union douanière, fut signé en 1923 et entra en vigueur le 1^{er} janvier 1924. L'intégration du Liechtenstein dans l'espace économique suisse fut suivie en 1924 de l'introduction du franc suisse comme monnaie officielle au Liechtenstein.

La Constitution ne prévoit pas de service militaire ou autre obligatoire. Ainsi, la Protection civile du Liechtenstein n'a pas la même consonance qu'en Suisse. L'Office de la Protection civile et de l'approvisionnement du pays date de 1972 et sera modifié en janvier 2007 en Office pour la protection de la population qui comptera 5 personnes à plein temps qui gèrent: une organisation de secours et d'alarme, la protection civile comportant l'organisation et la construction d'abris. On peut encore y ajouter toute la gestion logistique et de l'administration. L'ensemble de la Protection de la population fonctionne sur la base du volontariat. Il n'est pas inutile de souligner que l'organisation du Liechtenstein travaille en étroite collaboration avec les cantons voisins ainsi que l'Autriche. Elle entretient d'étroites collaborations avec diverses organisations suisses, dont l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et vient de signer un nouvel accord de collaboration en cas de catastrophes avec la Suisse.

Le rapport du président

En montant à la tribune, le président central de l'USPC, Walter Donzé, a répondu à la question que beaucoup se posaient: «Quel est mon état d'esprit aujourd'hui?» et avec ce calme qui le caractérise, il a déclaré se sentir «comme le temps du mois d'avril; il y a ces rayons de soleil qui font du bien et, en contrepartie, une bonne dose de douches froides». C'est aussi ainsi qu'il qualifie l'état de «l'Union».

Avec beaucoup de force et de conviction, Walter Donzé a aussi rappelé les éléments essentiels de la protection civile en tant que partenaire de la protection de la population. Ce sont ces mêmes arguments qui lui ont permis de convaincre ses collègues parlementaires de renouveler la subvention, plus exactement la contribution de la Confédération au principal défenseur de la protection de la population qu'est l'USPC. Même si par ail-

leurs il reste encore de farouches opposants dont la presse se fait régulièrement l'écho, tout en oubliant les risques et les menaces. C'est une position courageuse, parce qu'humaniste et bien éloignée des seules considérations économiques que défendent certains partis plus enclins à «protéger» leur propre position que celle de l'Homme. Finalement, cette position est parfaitement conforme aux objectifs que fixe implicitement le président central: «La protection civile mérite la même consi-

dération que toutes les autres organisations.» Citons encore la déclaration du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz du 5 décembre 2005 devant le Parlement fédéral: «Le Conseil fédéral estime qu'il s'agit là de l'une des rares associations qui fournissent, avec engagement, cœur et conviction, un travail de milice pour l'accomplissement des tâches étatiques» (voir rapport annuel 2005 de l'USPC).

Ce «credo» permet au président central de répondre à la question posée par la section genevoise: «La protection civile a besoin de nous; pour les autres partenaires elle peut renforcer la représentation de tous.» Ainsi, un changement de nom pourrait être considéré comme l'affirmation d'un leadership qui ne serait pas le bienvenu dans cette période de mise en place. Par contre, l'USPC pourra utilement être utilisée comme plate-forme forte pour l'ensemble des partenaires de la Protection de la population auprès de la Confédération. Etre une association faitière forte est une nécessité absolue; malheureusement le «carburant» commence à manquer cruellement. «Alors, soyons inventifs», conclura Walter Donzé.

Le message de l'OFPP

Dans son allocution, le directeur Willi Scholl s'est fait l'écho des propos de Walter Donzé,



**Concilia-
bules entre
Willi Scholl,
directeur
de l'OFPP
et J.-Ch.
Dédo, vice-
président
de l'USPC.**



**Pause café pour
J.-Ch. Dédo,
Michel Tardin,
Gil Verillotte
et son épouse.**



**Echange de propos
entre J.-Ch. Dédo,
Laurent Wehrli,
président de la FSSP
et Moritz Boschung.**

notamment en ce qui concerne le rôle central et de relais que joue l'USPC en matière de «promoteur» de la Protection de la population. Cette étroite collaboration ne restera pas lettre morte et l'USPC peut compter sur un soutien appuyé de l'Office fédéral de la protection de la population, a encore affirmé Willi Scholl.

Pour le directeur de l'Office, la protection civile a fait largement ses preuves à de nombreuses reprises et notamment lors des récentes inondations. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour que les synergies voulues par la nouvelle loi déploient leurs effets. Si l'OFPP veut remplir ses missions, elle doit aussi pouvoir compter sur un retour d'information de la part des cantons. Il en va de la crédibilité de l'Office, notamment vis-à-vis des médias qui, d'une manière toute naturelle, s'adressent à ses services pour obtenir des informations générales sur tels ou tels événements ou interventions.

«Annus horribilis», une de plus

Il appartenait à Ulrich Bucher, responsable des finances de l'USPC, de présenter les

comptes annuels. Une fois de plus il a été question d'un déficit de l'ordre de 84 000 francs. Une fois de plus aussi, le capital de l'USPC fond comme neige au soleil. La revue *action* voit le nombre de ses abonnés reculer d'année en année. Il en est de même d'ailleurs du nombre des annonceurs. La diminution d'un exemplaire décidée lors de la dernière assemblée ne suffit pas à combler le déficit. Il faudra donc se résoudre à diminuer encore ou à trouver d'autres solutions pour l'information des membres. Une projection tenant compte des déficits moyens actuels montre que le capital aura disparu dans un délai de quatre ans... Il est donc urgent de trouver de nouvelles ressources.

De plus, quelques différences sont apparues dans les comptes. Par manque de temps, il n'a pas été possible d'effectuer les corrections et la révision des comptes pour la date de l'Assemblée des délégués. C'est la raison pour laquelle le Comité ne souhaite pas mettre les comptes en délibération. Il en sera de même d'ailleurs en ce qui concerne le Rapport annuel de l'Organe de contrôle

de la gestion et des comptes; la commission restera en fonction in corpore pour cette année.

Par contre, l'assemblée accepte le budget 2006 de façon à ce que l'association puisse fonctionner. De son côté, Walter Donzé et ses collègues du Comité se chargeront de la mise sur pied d'une assemblée extraordinaire afin que les comptes puissent être officiellement examinés.

Dangers naturels au Liechtenstein

La partie officielle étant clôturée, les délégués ont encore entendu un remarquable exposé d'Emanuel Banzer, ing. dipl. EPFZ et responsable de la Division «Eboulements», sur les dangers naturels au Liechtenstein et la cartographie des menaces très particulières de la Principauté.

L'assemblée s'est terminée par un apéritif et un repas. Les plus courageux se sont encore rendus, l'après-midi, visiter les anciennes mines de fer du Gonzen, à Sargans. □

Les courageux «délégués-mineurs» visitent les anciennes mines de fer du Gonzen (Sargans).

